

**Sujet :** [INTERNET] Protection de maisons d'habitation

**De :** Marion Dumas-rosanvallon <mdumasrose@gmail.com>

**Date :** 20/03/2023 22:29

**Pour :** pref-berges-severaisse@hautes-alpes.gouv.fr

Bonjour,

J'ai étudié les rapports qui vont permettre de protéger la route, la faune, la flore... Des travaux d'endiguement visant à protéger les berges reliant Le Roux au Pont du Roux ont déjà été effectués.

Nous souhaiterions, s'il vous plait, que vous envisagiez un endiguement « rive gauche » également .

Nous habitons le village de La tour, ce dernier est fortement menacé par la rivière qui au fil des années étend son lit au dessous du village. A terme, l'effondrement du talu engendrerait la disparition de notre maison d' habitation.

Ce scénario s'est déjà produit, les égouts situés à 100 mètres de notre maison, ont bien failli être emportés.

Nous sommes très inquiets de cette situation évolutive dont les conséquences pourraient être catastrophiques pour des êtres humains qui perdraient leur lieu d' habitation.

Nous espérons que notre requête soit entendue, à savoir qu'une digue soit également construite rive gauche pour protéger la berge et les maisons de La Tour.

Bien cordialement

Monsieur et Madame DUMAS

336 route de La Tour

05800 Saint Maurice en Valgaudemar